

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS DELCEN SAS à VENDOME

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 09/08/2022

Nom : DELCEN SAS
Adresse : Z.I. Sud les Hauts de Clos
Commune principale : VENDOME (41269)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 25.61Z - Traitement et revêtement des métaux
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 16/12/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5943090101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Les travaux de dépollution des sols réalisés en 2016 ont donné lieu à la production d'un rapport de récolement en mars 2017. Ce rapport a été complété par la réalisation, en 2019, d'un diagnostic des sols au droit d'une zone qui n'avait pas été investiguée située au droit du parking du site. Ces études concluent que :

- les source initialement identifiées de pollution en nickel (à proximité de la chaîne de zingage) et en dioxines/furanes (au niveau de la zone de circulation entre les anciennes chaînes de traitement de l'aluminium et de zingage) ne s'avèrent pas de nature à constituer une quelconque source émissive de pollution après réalisation de mesures et ne nécessitaient donc pas de travaux de dépollution ;
- en ce qui concerne le secteur situé au niveau de l'ancienne chaîne de traitement de l'aluminium, une pollution des sols au chrome hexavalent a donné lieu à l'excavation des sols jusqu'à atteindre une concentration en polluant inférieure à l'objectif de réhabilitation retenu ;
- une source très localisée de pollution au chrome hexavalent lixiviable persiste dans une zone inaccessible en l'état située sous l'ancienne chaufferie et dans le secteur de l'interconnexion des réseaux derrière ladite chaufferie.

Le diagnostic des risques résiduels réalisé à l'occasion du mémoire de réhabilitation établi en 2020 conclut que la seule voie d'exposition à retenir est l'inhalation de poussières de chrome, toutefois en raison du caractère très localisé de la pollution résiduelle, le site est compatible avec un usage industriel sous réserve de la mise en œuvre de mesures visant à éviter l'exposition aux poussières dans le cadre d'éventuels travaux.

Par ailleurs, le site n'est pas compatible avec un usage autre

qu'industriel, ni avec la réalisation d'activités agricoles ou potagères, ni avec l'implantation d'un forage. En outre des matériaux anti-perméation devront être mis en œuvre en cas d'éventuels travaux d'adduction d'eau.

Lors d'une visite d'inspection réalisée le 12 janvier 2021, l'inspection des installations classées a constaté que :

- les déchets et produits dangereux ont été évacués ;
- le site est clôturé ou aménagé pour interdire un accès libre (clôture en commun avec le site voisin) ;
- le bâtiment d'atelier de traitement de surface a été démoli ;
- certains locaux techniques et anciens locaux de stockage sont toujours présents. Ces bâtiments sont fermés à clef ;
- les fosses de rétention et d'excavation ont été remblayées ;
- l'ancien forage à usage industriel a été comblé ;
- l'accès au bassin hors sol décanteur/clarificateur de l'ancienne station de traitement des eaux est barré par une barrière.

L'inspection des installations classées a donc établi, le 19 janvier 2021, un procès verbal de réalisation de travaux indiquant que l'exploitant a réalisé les opérations permettant de s'assurer de la compatibilité environnementale du site avec un usage de type industriel et commercial non sensible sous réserve du maintien de ce type d'usage, du maintien d'une couverture imperméable au droit des zones présentant une pollution résiduelle, de l'interdiction d'implantation d'un forage d'eau et de l'application de mesures de sécurité en cas de travaux.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 12/08/2022

Enjeux et environnement : Le site appartenait à la société MAGNIEZ, il fut créé en 1997, dans le but de transférer les activités de l'avenue Ronsard. Le site de l'établissement est implanté sur le ZI Sud « Les Hauts de Clos », et exerçait une activité de traitement de surfaces des métaux, elle réalisait notamment du cuivrage, nickelage, chromage et zingage.

En avril 2002, la société est déclarée en redressement judiciaire, en l'absence de reprenneur la société est placée en liquidation judiciaire et les activités sont mises à l'arrêt. En octobre 2002, il est demandé de construire un dossier de cessation d'activité. Le site est repris plus tard par la société DELCEN, qui exerce la même activité .

Le contexte géologique du site est assez imperméable :

- en effet jusqu'à 1m du sol il y a des limons caillouteux
- de 1 à 4m : argile brune à silex, de 4 à 10m : argile légèrement marneuse, blanche à silex,
- de 10 à 25m : craie blanche dure à silex
- de 25 à 28m : craie tendre à silex
- 28 à 48m : craie tendre, rares silex, passages d'argiles
- 48 à 53m : craie blanche marneuse, quelque silex
- 53 à 54m : craie mi-dure à silex
- 54 à 66m : craie à bryozoaires, jaunâtre et silex
- 66 à 69m : craie glauconieuse, quelques silex

Description³ :

De par la présomption d'une source de pollution, des investigations de terrains ont été réalisées en 2004 par la société SOCOTEC au droit de l'ancienne zone de stockage des boues hydroxydes à partir de 5 sondages. Tous les prélèvements réalisés ont été soumis à analyse pour les composés suivants : HAP, BTEX, cadmium, chrome, cuivre, nickel, plomb, zinc, arsenic et mercure.

Les résultats ont montré un dépassement des concentrations aux valeurs de définition source-sol et de valeurs de constat d'impact pour le chrome, cuivre et nickel au niveau d'un sondage. Suite à cela des travaux d'excavation des terres polluées ont été menés, et des investigations complémentaires ont été réalisées et ont montré une diminution significative des teneurs en chrome, cuivre et nickel.

Lors d'un contrôle inopiné d'autosurveillance eau réalisé en 2006, un dépassement significatif de la norme en nickel (32,7 pour 5mg/L) a été mis en évidence.

Au cours de l'inspection de 2009, il a été constaté :

- certains stockages de déchets liquides n'étaient pas associés à des rétentions de capacité suffisante
- les rejets d'eaux industrielles traitées du second trimestre de 2009 n'étaient pas conformes pour certains paramètres conforme lors du troisième trimestre de 2009
- l'exploitant a mis en place une chaîne de traitement de surface intégrant un bain de cuivre cyanuré non autorisé
- le stockage des produits très toxiques solides dépasse le seuil de déclaration
- le stockage des produits très toxiques solides qui avait diminué, a dépassé le seuil de déclaration en 2013.

Un incendie a eu lieu en février 2016, en ce qui concerne l'impact environnemental, un diagnostic des sols (infiltration des eaux d'extinction) a été demandé. La synthèse du rapport indique que les eaux souterraines sont peu sensibles en raison de la profondeur des nappes, ce qui les protègent d'une éventuelle pollution. En ce qui concerne les sols, un impact par le chrome VI et les dioxines a été mis en évidence. En conclusion, la qualité des sols et des eaux souterraines de la zone d'étude reste compatible avec l'usage industriel actuel et futur, mais des travaux de dépollution doivent être mis en place.

Les travaux de réhabilitation (excavation, évacuation et remblaiement) se sont déroulés de juillet à novembre 2016. Le site a été réhabilité pour un usage de type industriel et commercial non sensible.

Suite à l'incident, la société a définitivement cessé son activité en février 2016.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

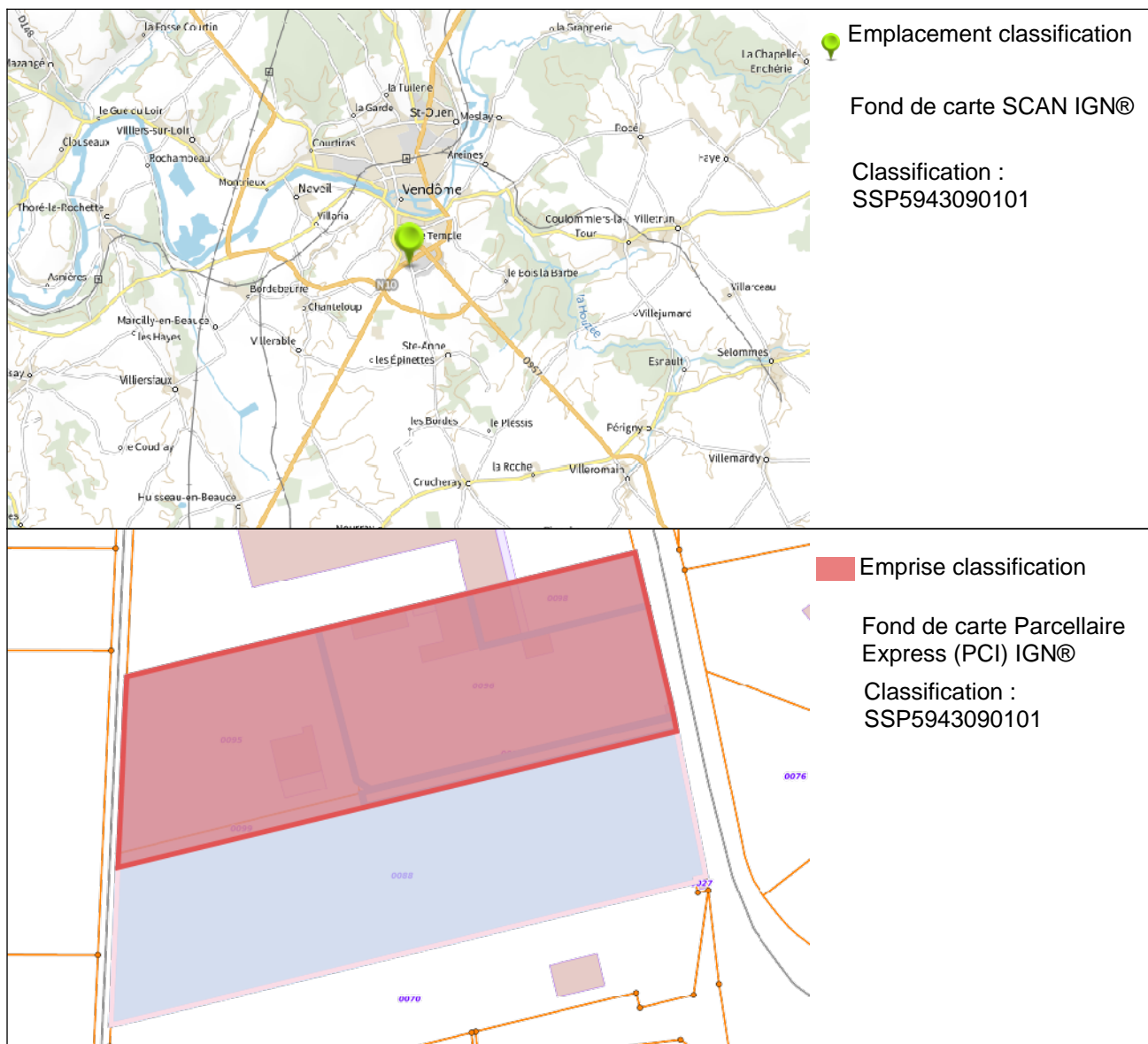
Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Vendôme	1	CE	0095	41
Vendôme	1	CE	0096	41

Vendôme	1	CE	0097	41
Vendôme	1	CE	0098	41
Vendôme	1	CE	0099	41
Vendôme	1	CE	0100	41

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 555328.3233729936, Lat. : 6743617.306535329

Superficie estimée :

12932 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.